Grille de prix de l'offre de fourniture d'électricité au TARIF REGLEMENTE DE VENTE - TARIF BLEU

Catégorie « TRVE – Tarif Réglementé de Vente Electricité » telle que définie par les lignes directrices de la CRE (www.cre.fr)
OPTIONS EN EXTINCTION : ne sont plus disponible à la souscription

Grilles de prix applicables à compter du 1er août 2026.

OPTION BASE en extinction		
Puissances (kVA)	Abonnement (€ TTC/mois)	Prix des consommations (€ TTC/kWh)
9	20,02	0,19850
12	23,94	
15	27,62	
18	31,41	
24	39,49	
30	46,92	
36	54,41	

OPTION EJP en extinction			
Puissances (kVA)	Abonnement (€ TTC/mois)	Prix des consommations (€ TTC/kWh)	
		Heures Normales	Heures Pointes Mobile
9	19,66	0,17894	0,43238
12	23,32		
15	27,03		
18	30,64		
36	53,14		

Les prix toutes taxes comprises (TTC), tels qu'indiqués sur les grilles ci-dessus, comprennent :

- la CTA (Contribution Tarifaire Acheminement) au taux de 15,00% du montant HT de l'abonnement acheminement,
- l'accise sur l'électricité, anciennement dénommée CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité) au taux de 0,03062 €/kWh,
- la TVA au taux de 20%.

Pour tout savoir sur ces taxes, rendez-vous sur www.ume.fr

Les prix, les délais d'intervention et la définition des **prestations techniques fournies par le Gestionnaire de Réseaux de Distribution UME** sont détaillés dans son catalogue de prestations accessible sur : www.ume.fr/Gestionnaire de Réseau / Documentation / Nos documents / Documentation à télécharger / Le catalogue de prestation aux Clients, Fournisseurs et Producteurs.
Le prix de ces prestations s'ajoute aux prix ci-dessus